

même par raport aux Etrangers, enforte qu'on ne pourroit plus faire fonds, ni sur le droit des gens ni sur la foi publique. On en a vû un triste commencement dans la derniere Diette de Convocation, où le parti dominant de Stanislas, auquel le Primat comme *Custos Legum Reipublica, autoritate suâ interregiâ*, devoit s'opposer, a opprimé le *Liberum veto*, en empêchant des Sénateurs & des Nonces de donner leurs suffrages; & ce qui est pis encore, en les contraignant à prêter un serment; violence, que ni leurs Concitoyens, ni les Puissances voisines n'ont pû voir avec indifférence, & encore moins souffrir, en vertu de leurs obligations contractées dans les *Pacta Conventa*.

Le Primat donne dans sa Lettre de grands éloges à la magnanimité & à la bonté de l'Empereur & de la Maison d'Autriche, qui a toujours défendu la liberté de la République, quand elle a été en danger. L'année derniere lors qu'on s'étoit imaginé que le Roi Auguste pourroit donner quelque atteinte à la liberté des suffrages par raport aux Charges vacantes des grands Généraux, & qu'il ne maintint avec ses Troupes Saxones la collation qu'il en auroit faite, l'Empereur & ses Alliés avoient promis leur secours à la République, qui l'avoit imploré, qu'ils empêcheroient l'entrée de ces Troupes, & qu'ils maintiendroient le *Liberum veto*. Ne sera-t-il pas infiniment plus glorieux à S. M. I. & à ses Alliés, aujourd'hui que la République est en danger de perdre à l'occasion de l'Election, *apicem libertatis*, le précieux fleuron de sa liberté, de se mettre à la breche pour empêcher de toutes leurs forces, la perte de cette liberté dont dépend la conservation de l'équilibre en Europe.

Quant à ce que le Primat avance dans sa Lettre, *futurum Candidatum absque omni turbaturum vicinis*
exci.